



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Marseille, le 20 juillet 2022

## Saisie de 71,6 kilogrammes de cocaïne par les douanes marseillaises

Le 20 juillet 2022, la brigade des douanes de Marseille-Port procédait au contrôle d'un conteneur en provenance de Martinique contenant des effets de déménagement.

Après marquage du chien anti-stupéfiant "Odin", les agents découvraient 64 pains de cocaïne dissimulés dans des caches aménagées dans deux canapés.

Cette découverte fait suite à une sélection par le nouveau réseau de ciblage dédié au vecteur maritime mis en place au sein des services douaniers marseillais. Baptisé « Unité de Ciblage Maritime de Marseille » (UCIMAR), ce réseau a notamment pour objectifs d'accroître les capacités d'analyse et de sélection des services, de développer la collaboration et l'échange d'informations et de renforcer l'efficacité de la lutte contre la fraude.

Contacts presse:

Sonia BODIER - sonia.bodier@douane.finances.gouv.fr - 09 70 27 84 25 / 07 72 72 85 72

Alexis Buliard – alexis.buliard@douane.finances.gouv.fr – 09 70 27 84 43 / 06 64 56 11 50

Photos crédit Douane